



Compte rendu Comité Technique Local du 12/10/2017

La CGT procède à la lecture d'un communiqué intersyndical suite au Comité Technique Ministériel du 11 octobre 2017, puis lit la déclaration liminaire (voir déclaration liminaire).

En réponse aux éléments évoqués dans notre déclaration, Le Président du CTL reconnaît que la forte mobilisation des agents à la DDFIP 07 n'est pas une péripétie. Pour autant il ne s'engage à rien du tout, mais nous annonce faire remonter cela au Directeur Général adjoint qu'il rencontre le vendredi 13 octobre 2017...

Pour rappel, le Directeur Départemental n'avait pas pris la peine d'avertir les OS de la venue de la Déléguée Interrégionale le lendemain d'une journée de grève DGFIP qui avait été particulièrement suivie en Ardèche la forte mobilisation des agents de la DDFIP 07. On peut donc légitimement se demander ce qu'il va faire remonter... (il faudrait systématiquement exiger un écrit formalisant ces soi-disant « remontées » bien incertaines)

Concernant le programme « Action Publique 2022 », le Président affirme n'avoir reçu aucune missive et aucun détail sur celui-ci. Mais ce qu'il contient (abandon de mission, dématérialisation à tout va, transfert vers le privé) n'augure rien de bon.

Le Contrôle Fiscal est abordé. Nous dénonçons le fait que la lutte contre la Fraude Fiscale soit dépourvue de moyens humains suffisants, et par cela une priorité de façade pour l'État. La réponse du Directeur n'est pas surprenante, ce que nous affirmons est faux....CQFD.

Concernant la DDFIP 07, un IP est en charge de la programmation des PCE, PCR, BCR. Un bilan des CSP sera donné en fin d'année.

1 – Tableau de suivi des engagements

La Direction s'engage à l'avenir à nous le fournir avec les documents préparatoires et pas uniquement le jour du Comité Technique Local.

2- Gestions des encaisses des postes comptables

Nous nous indignons sur la volonté de l'administration de, à terme, dématérialiser tout type de paiement, et plus largement tout type de démarche administrative. Tout ceci dans un unique but de réduction des coûts et des effectifs de la DGFIP.

Nous insistons sur le fait que si nous ne sommes pas contre le progrès numérique celui ci doit être un choix pour les usagers, et une aide pour les collègues. Pas un e-service public sans possibilité de « contact verbal et physique ».

Le Président nous répond que tout ceci est faux car désormais toute la population est équipée d'un smartphone !!!! Mais d'où vient-il ??!!!

Nous lui répondons bien entendu que c'est faux, qu'en Ardèche beaucoup de foyers n'ont pas de connexion internet ou de mauvaise qualité. Que le réseau mobile n'est pas non plus au TOP dans beaucoup de recoins. Et même avec un réseau mobile et une connexion internet suffisante,

beaucoup de gens font le choix de ne pas en avoir.

Selon le rapport de l'observatoire en 2016, 65% des personnes ont un smartphone (et sur ces 65 seuls 50% l'utilisent pour naviguer sur le web), 28 un portable classique, et 7 n'en ont pas. On est loin des 100% annoncés par le Président, sachant que ces chiffres sont nationaux et pas Ardéchois.

Bref, hypocrisie quand tu nous tiens.

La Trésorerie de Thueyts doit appliquer prochainement (la date n'est pas arrêtée) une caisse sans numéraire. Cette situation va obliger notamment les régisseurs des collectivités mais aussi les plus précaires et les personnes âgées à se déplacer jusqu'à Aubenas pour soit dégager leur recettes hebdomadaires ou mensuelles soit pour payer des dettes de faible montant ou percevoir des secours alimentaires. Nous dénonçons cette décision prise sans concertation, sans communication avec les élus ni les habitants et sans le vote des OS en CT.

3- Bilan campagne IR

Il est constaté une forte diminution de l'accueil dans les trésoreries pendant la campagne IR, mais celle ci est due aux fermetures de trésoreries ainsi qu'au transfert du recouvrement de l'impôt dans les SIP. En revanche, l'accueil global dans les SIP est en augmentation.

Pour la Direction, cela est dû à la multiplicité des formulaires et la complexité de la législation.

Il est certain que ces données sont à prendre en compte, mais on constate également avec ces chiffres que les citoyens restent attachés à un service public de proximité et de contact humain !

Pour le président, ce n'est pas vrai et l'avenir est à la e-administration car c'est une demande des usagers.

Nous l'interrogeons sur la provenance de cette certitude. Selon lui c'est mentionné dans les rapports qu'il a lus. Nous lui répondons que lors de nos diverses distributions de tracts, la plupart des usagers nous rappellent avec honnêteté et insistance qu'ils sont attachés à la présence de services publics de proximité quels qu'ils soient.

Le retard des services de l'enregistrement a entraîné l'imposition à tort à la TF 2017 de nombreux contribuables pas très contents d'autant plus que plusieurs SIP (Le Teil, Aubenas...) sont injoignables quasi quotidiennement.

Enfin l'abaissement du paiement dématérialisé obligatoire pour toute imposition supérieure à 2000,00€ a fait se déplacer tous ceux qui n'ont pas d'ordinateurs, qui n'ont pas pu se connecter ou qui n'avaient pas connaissance de leur identifiant.

Cette situation a entraîné beaucoup plus de trafic dans les services et a augmenté sensiblement le nombre de chèques à traiter en local (absence du talon optique)

4- Ponts naturels 2018 (pour avis)

Seuls 3 ponts naturels sont proposés par la Direction : 30/04, 02/11 et 24/12 sur les 6 possibles en 2018. Ceci au motif que le président « n'aime pas trop cela »....

Nous demandons à ce que ces 3 ponts soient financés par la Direction par des autorisations d'absence exceptionnelles (non contingentés par la DGFIP).

Comme l'année précédente, ce qui aurait pu être considéré comme un geste envers les agents du département qui se sont mis massivement en grève le 10, ne l'est pas puisque le Président refuse

d'accéder à cette demande.

Nous votons donc contre.

Le CTL sera reconvoqué pour remise au vote.

5- Missions géomètres

Nous avons convoqué en tant qu'expert deux géomètres de la DDFIP. Suite aux divers groupes de travail nationaux ceux-ci ont fait part de leurs inquiétudes sur l'avenir de leurs métiers et missions, déjà bien impactés par les précédentes réformes, notamment concernant la volonté de la DG de généraliser les prises de vue aériennes pour mettre à jour les plans cadastraux ce qui engendrera inévitablement des erreurs, et une diminution de la qualité des plans.

Le Président indique qu'il voulait mettre ce sujet à l'ordre du jour d'un prochain CTL lorsque le groupe de travail sera terminé. Pour le moment il ne veut pas s'épancher sur le sujet même si pour lui la DG va dans la bonne direction (celle de l'externalisation et donc de la mort du cadastre).

6- Frais de manœuvre

Les géomètres du département ne bénéficient que de 73 heures de frais de manœuvre (afin d'établir des contrats pour avoir une aide sur le terrain lors de leurs mesures) sur l'année. Ce qui est trop peu car ils sont obligés de « gratter » auprès des mairies afin qu'elles leur fournissent de l'aide (employé communal, parfois élu local).

Nous demandons donc à ce que ces frais de manœuvres soient revus à la hausse, afin que nos collègues n'aient pas à demander aux mairies ou à se retrouver seuls (question de sécurité) en cas de refus ou d'impossibilité des dites mairies.

La Direction nous répond qu'ils n'ont aucun pouvoir la dessus, mais qu'ils feront « remonter »....

Questions diverses

- installation de la sous-préfecture à Tournon : le dossier est relancé suite à l'arrivée d'un nouveau sous-préfet. La direction nous dit que cette installation permettra de rénover le bâtiment (isolation, électricité, ascenseur,...)
- Vallon pont d'arc : le propriétaire est OK pour faire les gros travaux suite aux odeurs de fuel. les « menus travaux » (mobilier, sols, ...) pris en charge par la Direction n'ont toujours pas commencé.